



1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2017

REUNION DES 30 ET 31 MARS

N° 2017/O1/019

QUESTION ORALE DEPOSEE PAR
Mme FAGNI Muriel au nom du Groupe
« Femu a Corsica »

OBJET : Le décrochage scolaire

L'objectif de notre politique et votre souci, Madame la Conseillère en charge de la culture et de l'éducation, est d'élaborer et de conduire une politique régionale pour notre jeunesse.

Aujourd'hui l'insertion des jeunes sur le marché du travail reste très préoccupante, et une réflexion de fond sur le monde du travail est à envisager. Dans cette perspective, un groupe de travail a été mis en place. Il va s'atteler, dans un premier temps, à étudier l'impact du revenu universel au sein de notre collectivité.

Mais pour l'heure, le décrochage scolaire et les perspectives de formation pour notre jeunesse ne sont pas encore bien définis. Aujourd'hui, le CREFOP organise des séminaires dédiés à l'élaboration du contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle, où est intégrée la problématique du décrochage.

Plusieurs pistes sont aujourd'hui connues, comme la semaine de la persévérance qui s'est déroulée du 6 février au 10 février, afin de mettre en lumière des actions dans le domaine de la prévention du décrochage scolaire.

Les jeunes sont souvent dans la précarité et sans qualification, parce que sortis tôt du système éducatif. Se crée ainsi, un phénomène de récurrence des situations de chômage, avec des risques sociaux élevés. Même si aujourd'hui les acteurs de l'emploi sont activement mobilisés pour aider aux mieux ces jeunes, beaucoup passent encore à travers les mailles du filet... . J'ai toujours pensé que la prévention du décrochage scolaire des jeunes était un impératif. Il faut un lien toujours plus intense et soutenu avec les collectivités locales, afin de se prévenir en amont de

l'abandon scolaire. Une implication des communes pour sa jeunesse est nécessaire, avec mise en place d'un suivi et d'un relais avec l'éducation nationale, afin coller au plus près avec à "sa jeunesse locale" (une sorte de « marquage à la culotte»). Cette piste est, à mon sens, intéressante pour être au plus près des jeunes et prévenir le décrochage, ceci, avant qu'ils ne sortent du système éducatif, avant qu'ils ne se soient égarés dans la nature si je puis dire Car nous rencontrons toujours des difficultés pour les repérer, ou encore pour obtenir des chiffres statistiques fiables.

L'implication de chaque représentant du monde professionnel et des centres de formation, est également très importante, afin de proposer une solution à chaque jeune en situation de décrochage.

La lutte contre le décrochage scolaire constitue un enjeu majeur pour la cohésion sociale et l'équité du système éducatif. Elle nous concerne tous.

Madame la Conseillère, vous allez nous présenter un Bilan de la mise en œuvre du schéma territorial de formation à la culture, avec pour perspective une nouvelle politique culturelle concernant la formation artistique et culturelle.

Pour notre jeunesse, pourriez-vous nous indiquer si la mise en place de réseaux, qui permettraient de garantir une meilleure cohérence et de gagner en lisibilité, comme de pouvoir coordonner l'ensemble des solutions avec l'Éducation Nationale, vont être mise en place ?